Démarche : "Recherche d'Emploi ou Création d'Entreprise" (ou APS Jeune diplômé) :

vérification de votre dossier de demande de titre de séjour par ISSO

avant dépôt auprès des Préfectures de l'Isère et de la Drôme

Organisme : International Students & Scholars Office (ISSO)

## Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

## **Formulaire**

Ce service est proposé par <strong>l'International Students & Scholars Office (ISSO) de l'UGA</strong> à l'ensemble des étudiants, doctorants, chercheurs et leurs conjoints effectuant leur séjour d'études ou de recherche à l'UGA ou dans l'un des établissements partenaires à <strong>Grenoble et Valence</strong>.

Il a pour but de vous aider à constituer votre dossier de demande de titre de séjour avant le dépôt auprès des Préfectures de l'Isère et de la Drôme.

<h2>Pourquoi utiliser cet outil ?</h2>

Si vous soumettez un dossier incomplet ou non conforme à la Préfecture, les délais de traitement de votre demande peuvent être rallongés de plusieurs mois, et aboutir à un refus.

Ce formulaire permet à ISSO de :

<U|>

- Vous donner des précisions sur les documents demandés par les Préfectures
- Vérifier votre dossier de demande de titre de séjour avant dépôt en ligne ou sur rendez-vous

 $<\!\!/\cup\!\!\mid>$ 

<hr>

<strong>Le délai de vérification par ISSO est en moyenne d'une dizaine de jours, un peu plus à la rentrée lors du pic des demandes.

<hr>

<h3>Traitement de vos données</h3>

L'Université Grenoble Alpes, 621 avenue centrale 38401 Saint-Martin-d'Hères, est responsable du traitement de vos données. Ce traitement, dont la base légale est la mission d'intérêt public, est nécessaire à la vérification de votre dossier de demande de titre de séjour.

Les destinataires de vos données sont les services de la Direction Développement International & Territorial de l'UGA ainsi que la Direction Interministérielle du Numérique (DINUM) qui met à disposition la plateforme et héberge les données.

<strong>Les données collectées ne seront utilisées que dans le cadre de ce traitement, elles ne font l'objet d'aucun transfert à des tiers et sont conservées 12 mois puis supprimées.</strong>

## À lire avant de commencer

- Ce service est proposé par l'International Students & Scholars Office (ISSO) de l'Université Grenoble Alpes.

- "Recherche d'Emploi ou Création d'Entreprise" (ou APS Jeune diplômé) : vérification de votre do Cet outil ne permet pas le dépôt direct de dossier pour une demandé de titre de séjour auprès des Préfectures de l'Isère ou de la Drôme, il s'agit uniquement d'une vérification préalable.
- La vérification du dossier par ISSO ne garantit pas son acceptation par les services préfectoraux.
- Seules les demandes concernant les statuts "Recherche d'Emploi ou Création d'Entreprise", APS Jeune Diplômé et leurs conjoints seront vérifiées, les autres demandes (salarié, asile, etc.) ne seront pas traitées.
- De même, seules les demandes des personnes résidant en Isère ou dans la Drôme seront examinées.</strong>
- Si vous souhaitez connaître le détail de la procédure de demande de titre de séjour, rendez-vous sur le portail international de l'UGA: https://international.univ-grenoble-alpes.fr/ > Votre séjour à l'UGA > Visas et titres de séjour

## Situation personnelle

Vous habitez en Cochez la mention applicable, une seule valeur possible ☐ Isère (Grenoble)
Drôme (Valence)
Votre composante / organisme (ou celui de votre conjoint) Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  CUEF (UGA)
École universitaire de technologie (EUT - UGA)
ENSAG (UGA)
Faculté d'économie de Grenoble (UGA)
Faculté de droit (UGA)
Faculté Humanités, Santé, Sport, Sociétés (UGA)
Faculté des sciences (UGA)
Grenoble INP, Institut d'ingénierie et de management (UGA)
☐ Institut d'urbanisme et de géographie alpine (UGA)
Sciences Po Grenoble (UGA)
☐ ESAD
Grenoble Ecole Management (GEM)
☐ CEA
CNRS
☐ ESRF
☐ Inrae

"Recherche d'Emploi ou Création d'Entreprise" (ou APS Jeune diplômé) : vérification de votre do
☐ Inria
☐ Inserm
Autre (Grenoble ou Valence)
Autre (Hors Grenoble et Valence)
Votre document de séjour actuel Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Un visa long séjour "Etudiant"
Une carte de séjour ou un récépissé "Etudiant"
Un visa long séjour "Talent - Chercheur"
Une carte de séjour ou un récépissé "Talent - Chercheur"
Un visa long séjour "Talent - Famille"
☐ Une carte de séjour ou un récépissé "Talent - Famille"
Un visa long séjour "Visiteur" (conjoint ou conjointe d'étudiant)
Une carte de séjour ou un récépissé "Visiteur" (conjoint ou conjointe d'étudiant)
☐ Une APS "Jeune diplômé"
Votre numéro de téléphone Optionnel, utilisé uniquement pour faciliter les échanges en cas de question sur votre dossier
Rappel Les documents rédigés dans une autre langue que le français doivent être traduits par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français. (À l'exception de votre passeport)
Etat civil
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Passeport - Page de l'identité
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Passeport - Pages contenant les tampons d'entrée dans l'espace Schengen
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Carte de séjour (recto & verso) ou visa long-séjour
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  APS "Jeune Diplômé" actuelle
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Confirmation de validation de votre visa long séjour

Si vous avez validé votre visa en ligne à l'arrivée, la "confirmation de validation de votre visa long séjour" est le fichier PDF que vous avez reçu à la fin du processus de validation.

"Recherche d'Emploi ou Création d'Entreprise" (ou APS Jeune diplômé) : vérification de votre do
Date d'expiration (fin) de votre visa ou titre de séjour actuel
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Formulaire "Fiche de renseignements" complété
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Si vous êtes marié
Acte de mariage (ou livret de famille)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  "Contrat d'engagement à respecter les principes de la République" signé
Toute personne qui demande de titre de séjour doit imprimer et signer un "contrat d'engagement à respecter les principes de la République" et le joindre à son dossier de demande de titre de séjour, dans la section "logement" de la plateforme nationale de dépôt des demandes. Cette démarche est facultative mais recommandée pour les ressortissants algériens. https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Immigration/Contrat-d-engagement-a-respecter-les-principes-de-la-Republique
Photos d'identité ISSO ne vérifie pas les photos d'identité avant votre rendez-vous avec la Préfecture. Elles doivent impérativement être récentes, faites en France, au format 35 mm x 45 mm – norme ISO/IEC 19794 – 5 : 2005.
Justificatif de domicile
Domicile : votre situation Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  Je possède un justificatif de domicile à mon nom
☐ Je suis hébergé ou le justificatif est au nom de mon conjoint ou ma conjointe
Important - Le justificatif doit être récent, le document doit faire apparaître une date inférieure à 6 mois.  Exemple : pour une demande déposée au 1er septembre, seuls les justificatifs comportant une date comprise entre le 1er mars et le 1er septembre seront acceptés Votre nom doit apparaître sur le justificatif
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Justificatif de domicile
Documents acceptés :  * Facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone ou d'accès à internet  * Attestation d'assurance habitation (téléchargeable depuis l'espace en ligne de votre assureur)  * Attestation de résidence étudiante, signée et tamponnée  * Contrat de location (bail)  * Quittance de loyer délivrée par une agence de location  * Attestation d'un hôtel (datée de moins d'un mois) et copie de la dernière facture
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Formulaire « Attestation d'hébergement »
Une attestation d'hébergement doit être complétée et signée par la personne qui vous héberge. Un modèle est disponible ci-dessous.

"Recherche d'Emploi ou Création d'Entreprise" (ou APS Jeune diplômé) : vérification de vo
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Pièce d'identité de la personne qui vous héberge
Si votre hébergeant est français ou européen : Carte d'identité ou passeport Si votre hébergeant est ressortissant de pays tiers : Titre de séjour français (Si Visa de Long Séjour, joindre également le pdf de confirmation de validation.)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Justificatif de domicile au nom de la personne qui vous héberge
Important : le justificatif doit être récent, le document doit faire apparaître une date inférieure à 6 mois. Exemple : pour une demande déposée au 1er septembre, seuls les justificatifs comportant une date comprise entre le 1er mars et le 1er septembre seront acceptés.  Documents acceptés :  * Facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone ou d'accès à internet  * Attestation d'assurance habitation (téléchargeable depuis l'espace en ligne de son assureur)
* Attestation de résidence étudiante, signée et tamponnée  * Contrat de location (bail)  * Quittance de loyer délivrée par une agence de location  * Attestation d'un hôtel (datée de moins d'un mois) et copie de la dernière facture
Justificatif d'inscription à l'Assurance Maladie
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  ☐ Justificatif d'assurance maladie
Si vous êtes inscrit à l'assurance maladie française, l'« Attestation de droits à l'assurance maladie »
Situation académique ou professionnelle
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Attestation de réussite ou diplôme
Si vous n'avez pas encore l'un de ces documents, une attestation de l'école ou de l'université sur laquelle est indiquée la date probable d'obtention de l'attestation de réussite ou du diplôme
Date à laquelle vous obtiendrez l'attestation de réussite Uniquement si vous n'avez pas encore votre attestation de réussite ou diplôme.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Dernière convention d'accueil
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Attestation de votre organisme de recherche certifiant l'achèvement des travaux de recherche
Exemple : certificat de travail indiquant la période pendant laquelle vous avez été employé
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Passeport de votre conjoint / conjointe
Page d'identité
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Carte de séjour ou visa long séjour de votre conjoint / conjointe

Si c'est un visa long séjour valant titre de séjour, ajouter la confirmation pdf de sa validation en ligne.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Attestation de l'organisme de recherche de votre conjoint certifiant l'achèvement des travaux de recherche
Exemple : certificat de travail indiquant la période pendant laquelle il ou elle a été employé  Commentaires éventuels
Commentaires éventuels sur votre demande
Si vous souhaitez apporter des précisions à l'équipe d'ISSO sur votre situation.
C'est terminé! Une fois votre demande envoyée, vous recevrez un premier email de confirmation.
La vérification de votre dossier prend en général une dizaine de jours, un peu plus en

période de rentrée universitaire, où nous recevons de nombreuses demandes. Vous recevrez une notification par email pour vous informer de l'avis d'ISSO.

"Recherche d'Emploi ou Création d'Entreprise" (ou APS Jeune diplômé) : vérification de votre do